

Document d'orientation (2017-2020)

Depuis une dizaine d'années maintenant, notre syndicat a vu ses effectifs remonter de manière significative. Dans le même temps, il s'est diversifié et est sorti du seul champ de l'enseignement professionnel. La CGT Educ'action 92 reste cependant fortement marquée par celui-ci (la moitié des adhérent-es sont des PLP) ce qui nous donne des responsabilités en tant qu'organisation majoritaire. Nous sommes aussi la seule organisation syndicale au niveau départemental à avoir une expertise et une vue d'ensemble sur le secteur. C'est également dans l'enseignement professionnel que se font le plus sentir les inégalités sociales. Mais désormais nous sommes devenus une organisation non négligeable dans le 1^{er} degré (avec notre élu en CAPD) et dans certains LGT. Pour les collèges et les ATSS il reste du travail. Dans tous les cas notre ligne (priorité à la lutte, défense individuelle dans un cadre collectif et convivialité) doit perdurer car c'est celle à laquelle de plus en plus de salarié-es font confiance.

Vie et organisation du syndicat

Dans les locaux le niveau d'équipement informatique est maximum compte-tenu de la surface, mais peut être limitant si le Bureau est au complet. Pour éviter un engorgement, un étalement des permanences sera mis en place. Une autre évolution possible serait de récupérer un bureau supplémentaire de manière à avoir deux bureaux dédiés au travail départemental.

Au regard de l'augmentation du travail syndical, le travail du Bureau doit s'adapter, notamment pour permettre des permanences étalées. Une polyvalence des tâches est à développer pour fluidifier le travail. Le point particulier de la trésorerie reste à la charge du trésorier et de l'adjoint-e sous le contrôle du Bureau et de la CFC.

Le bureau doit s'enrichir d'un secteur lycée général et d'un secteur collègue, pour s'ouvrir vers ces champs éducatifs.

Le Bureau s'est élargi et l'activité a augmenté. Cela demande donc des ajustements de fonctionnement. Des permanences plus étalées seront assurées : mardi après-midi, mercredi matin et vendredi, à répartir entre les membres du bureau. L'idée est d'avoir des permanences cohérentes et pourvues en camarades. La permanence doit permettre de faire le travail syndical, que ce soit dans les locaux ou sur le terrain en fonction des besoins.

Le Bureau départemental se réunit le vendredi dans les locaux de Nanterre. C'est l'occasion de discuter du travail syndical en cours. Il fait l'objet d'un compte-rendu pour le suivi et l'archivage.

Pour améliorer la communication au sein du syndicat, notamment entre le Bureau et les secrétaires de sections, nous proposons de réunir, de façon plus régulière la Commission Exécutive élargie à tous les secrétaires de sections. Cela permettra une meilleure communication et renforcera la collégialité du travail décisionnaire. Les réunions des CSD seront recentrées sur deux moments (rentrée, DHG et carte scolaire 1^{er} degré).

Relancer la formation syndicale

Il s'agit de relancer une activité qui a été en net retrait lors du mandat précédent. Nous proposons de mettre en place deux formations générales :

Une formation : Découvrir le syndicat. Elle consisterait le matin à une présentation du syndicat, son fonctionnement et une histoire rapide du syndicalisme tandis que l'après-midi serait consacré au rôle du syndicat au niveau de l'école ou de l'établissement (défenses individuelles, action collective dans un établissement ou une école), lien avec le syndicat départemental (audience, grèves etc.).

Une formation sur le fonctionnement des écoles et établissements. C'est une formation qui s'adresserait aux secrétaires de sections et de ville.

Elle permettrait de présenter les questions générales auxquelles on est confronté dans une école ou un établissement (DHG, budget, action dans un CA, mesures de cartes scolaires dans le 1^{er} degré...)

Elle permettrait aussi, en lien avec les élu-es, d'expliquer le fonctionnement des mouvements intra et inter (nationaux, académiques ou départementaux).

Il s'agirait aussi de montrer comment mener une lutte.

Nous proposons aussi une **formation spécifique intergénérationnelle sur la place des retraité-es et des futur-es retraité-es.** Où en sommes-nous des systèmes de retraites et de leur pérennisation ? Pourquoi est-il important de rester syndiqué à la retraite ? Devant l'évolution du nombre de retraité-es, de l'augmentation de la durée de vie et des conséquences qui y sont liées, l'enjeu n'est-il pas de faire partager les sujets concernant les retraité-es d'aujourd'hui, mais aussi les retraité-es de demain ?

Depuis trop longtemps les politiques d'austérité pèsent sur les conditions de départ à la retraite, sur les niveaux de pension, de santé et de la prise en charge de cette longévité. La continuité syndicale est le moyen de faire émerger les

actions revendicatives propres aux retraité-es en lien avec toutes les générations. Cette formation peut se décliner académiquement ou régionalement

Il faut informer nos syndiqué-es sur les formations interpro de l'UD 92 et des Unions Locales : niveau 1 (5 jours) et niveau 2 (2 semaines).

Les différentes formations seront présentées lors du CSD de rentrée, et feront l'objet de relances en direction des secrétaires de sections, par mails et par le journal de rentrée.

Communication

Tout en maintenant le rythme de parution du journal papier, le syndicat doit accentuer sa présence en ligne. Une publication sera effectuée sur Facebook de manière bimensuelle. Une actualité « en situation » sera diffusée via Twitter afin de donner un meilleur aperçu du travail de terrain. Le bilan sera fait en conseil syndical départemental.

Activités des élu-es et défense individuelle

Le SDEN 92 compte 1 élu premier degré à la CAP départementale et 3 élus paritaires du corps des PLP (2 élus classe normale aux niveaux académique et 1 élu hors classe). En complément des activités directement liées à leur mandat d'élu paritaire, ces élu-es accompagnent aussi les collègues en difficulté en répondant aux questions posées par mail ou par téléphone, en étant à leurs côtés lors des convocations de leurs supérieurs. Par ailleurs, ils animent, comme d'autres membres du Bureau, des Heures d'Informations Syndicales ou des Réunions d'Information Syndicale dans les écoles et établissements. Du fait des progrès de la syndicalisation, ils ont eu à faire face à une diversification de plus en plus grande du statut des personnels, investissant par exemple les problématiques des personnels administratifs voire de service.

Notre activité dans le premier degré

La progression continue de nos adhérents nous a permis d'avoir plus d'adhérent-es dans le premier degré. Nous devons continuer et notamment nous implanter de manière plus importante et plus durable dans le sud du département.

Dans le premier degré, nous disposons d'une véritable section de ville à Gennevilliers. Nous nous fixons l'objectif d'en avoir deux de plus d'ici au prochain congrès (en priorisant Nanterre).

Dans le premier degré, nous organisons régulièrement des RIS (réunions d'information syndicale) avec nos camarades de SUD. Ces réunions ont le plus souvent un rayonnement plus large que la commune où elles se tiennent. Toutefois, cette année, comme les autres organisations syndicales, nous avons rassemblé moins de collègues sauf en début d'année scolaire. Il faudra réfléchir à l'avenir à la tenue de ces réunions (dates, thèmes spécifiques, fréquence).

Décisions :

- **établir à chaque début de trimestre un planning des RIS, en diversifiant leur forme (réunion à thèmes, réunion dans des écoles, etc.).**
- **Balayer au mieux les endroits où nous sommes présents dans le nord du département et décider des réunions dans le sud et pas seulement à Malakoff.**
- **Préparer les RIS par des visites d'écoles et pas seulement par l'envoi de l'information.**

Nous menons un travail d'information régulier auprès des collègues en envoyant régulièrement des courriers aux écoles, qui suscitent de nombreuses réponses. Nous devons passer à un outil plus performant : une lettre électronique sera envoyée aux personnels des écoles chaque fois que l'actualité le nécessitera.

Dans le premier degré, un travail commun lancé il y a une dizaine d'années a permis une véritable unité d'action et de réflexion avec les camarades de SUD Education. Cette unité a pris la forme de RIS communes, d'assemblées générales de grévistes animées en commun et d'audiences communes auprès de la hiérarchie dans des cas de défense individuelle. Une conséquence majeure a été l'obtention d'un siège à la CAPD pour la liste commune avec un travail collectif. Toutefois, nous constatons que, peu à peu, en-dehors des RIS, les initiatives communes se font plus rares.

Notre processus unitaire avec SUD est manifestement arrivé à un stade qu'il sera difficile de dépasser. L'activité quotidienne commune a diminué et ne concerne plus que deux communes, Gennevilliers et Levallois. Le recentrage de l'activité commune sur les réunions d'information syndicales ne donne pas que des résultats

satisfaisants, car ces réunions, en-dehors de certaines périodes, rassemblent moins de collègues.

Dans le même temps, l'activité propre de la CGT Educ'Action s'est amplifiée de manière importante, autour de l'information des collègues à travers les visites d'écoles et les courriers et surtout de la défense individuelle et de l'aide aux démarches des collègues. Cela a été possible du fait de notre siège en CAPD qui nous donne accès à nombre d'informations que nous pouvons relayer et expliquer.

La question se pose donc de la pérennité de la liste commune. La maintenir suppose d'assumer le fait qu'elle ne sert qu'au maintien du siège qui est un outil efficace pour la défense des collègues. Y renoncer serait prendre en compte la baisse de la réalité de l'activité commune. Mais cela porterait le risque de perdre le siège en apparaissant comme ceux qui divisent.

Il est décidé de renouveler pour la quatrième fois consécutive l'expérience de la liste commune CGT SUD dans le premier degré pour les élections à la CAPD afin de maximiser les chances de conserver le siège.

Développement dans les collèges et lycées

Nous devons continuer de nous appuyer sur les sections existantes, relayer les informations notamment de DGH et de mesures de cartes scolaires, soutenir les établissements qui nous contactent. Pour cela il nous faut intégrer au bureau des camarades relevant de ces champs et poursuivre le travail de diffusion militante régulier entamé dans un certain nombre de collèges et de lycées depuis la rentrée 2017.

Enseignement professionnel

Notre siège au Comité Technique Spécial Départemental a permis à notre syndicat d'être partie prenante dans les débats sur la DHG ou la carte des formations dans le département. Fort de notre expertise du terrain, grâce aux remontées des états des lieux par les secrétaires de section des LP, nous avons été force de proposition pour ouvrir des formations, comme au LP Petiet de Villeneuve-la-Garenne. Nous centralisons les retours d'expérience sur les Secondes POP (Professionnelles à Orientation Progressive), sur l'implantation d'Unités de Formation en Apprentissage en LP ou sur le développement de la mixité des publics.

La CGT Educ'action 92 doit continuer à défendre l'enseignement professionnel initial sous statut scolaire contre l'apprentissage. Il faut poursuivre le redéveloppement des filières industrielles en luttant contre les fermetures des formations qui recrutent et lutter contre la « ghettoïsation sociaux » dans les LP. Il faut travailler à l'égalité des trois voies préalable nécessaire au lycée unique que nous voulons.

Recentrer notre activité sur les personnels administratifs

Depuis l'intégration de l'ex-SGPEN, nous sommes en difficulté pour syndiquer les personnels relevant de ce champ. Plusieurs éléments expliquent cette situation : peu de syndiqué-es à l'origine, diversité des champs dans lesquels nous ne sommes pas implantés...

Le seul domaine où nous avons une activité et où nous avons raté un élu au tirage au sort en 2014 est celui des personnels administratifs. Nous devons y intensifier notre activité en intégrant au plus vite un personnel administratif au travail collectif et en s'appuyant sur l'activité académique dans ce domaine.

Les GRETA

Une activité a commencé autour d'un camarade qui participe aussi au pôle national. Cette nouvelle section a ses élections propres. L'activité de ce secteur particulier doit être soutenue par le sden dans l'optique de présenter des listes CGT Educ'action et d'amplifier le nombre de syndiqué-es tout en donnant les moyens d'assurer la défense individuelle.

Elèves étrangers sans papier, MIE, RESF

Nous avons souvent participé à des mobilisations avec les lycéennes et lycéens, des parents et des enseignants qui ont permis de faire revenir et de régulariser des jeunes menacés ou victimes d'expulsion : c'était le cas d'un lycéen du LP La Tournelle retenu au centre de rétention en 2015 avec le risque d'être expulsé et qui a été libéré après trois semaines de mobilisation. la CGT Educ'action 92 y a tenu une place importante.

RESF et la CGT Educ'action 92 continuent de se mobiliser pour que la loi change et que l'interdiction de l'expulsion des scolaires (imposée dans les faits par les manifestations lycéennes) entre dans les textes et entraîne la régularisation de droit des scolaires et des familles d'enfants scolarisés.

La communication a permis d'élargir le réseau RESF dans les établissements et d'alerter dans des cas

d'urgence. Il faut continuer à le renforcer dans les établissements (par exemple par le biais de référents dans les lycées en cas de nécessité.)

Il faut poursuivre la participation à des initiatives comme le dernier parrainage de jeunes sans papiers organisé devant le bâtiment du Conseil régional avec des élu-es.

La CGT Educ'action 92 s'est fortement jointe à la création du Collectif de défense des jeunes étrangers isolés mineurs ou jeunes majeurs des Hauts-de-Seine pour dénoncer le sort qui leur est réservé . Lutter contre la stratégie qui empêche que l'aide sociale à l'enfance (ASE) de jouer son rôle d'accueil pour une grande partie des jeunes étrangers isolés, souvent renvoyés à la rue et à l'errance alors qu'ils ont parfois à peine 16 ans et sont donc victimes de maltraitance institutionnelle.

La CGT Educ'Action 92 agira et s'engagera :

- pour le droit à la scolarisation de tous les mineurs et jeunes majeurs étrangers isolés, gage de leur insertion dans notre société.

- le respect des lois en matière de prise en charge des mineurs et des jeunes majeurs isolés par l'aide sociale à l'enfance des Hauts-de-Seine, quels que soient leur nationalité et leur âge.

- le droit à un titre de séjour pour tous les jeunes majeurs étrangers, pris en charge par l'aide sociale à l'enfance, quel que soit l'âge à partir duquel ils sont accueillis, alors que, dans l'état actuel de la loi, seuls ceux qui l'ont été avant 16 ans y ont accès, les autres étant soumis au bon vouloir des préfets.

Progresser aux élections professionnelles de 2018

Lors des dernières élections professionnelles de 2014 nous avons légèrement progressé pour le vote général (CTSD). L'analyse que nous faisons est que nous nous sommes au moins maintenus et certainement plus chez les PLP et avons progressé dans le premier degré. Nous sommes clairement la première organisation dans le département chez les PLP.

Avec les camarades des autres départements de l'académie, nous avons réussi à maintenir, malgré un léger recul, notre siège à la CAPA des certifiés. Nous avons aussi gardé le siège chez les CPE en progressant en voix.

Les personnels précaires (en particulier les contractuel-les enseignant-es) font confiance à la CGT, notamment dans le suivi de leur dossier. C'est aussi vrai, dans notre département, des personnels administratifs titulaires.

Dans le premier degré, notre liste commune avec SUD a recueilli de nouveau la troisième place et, cette fois, nous avons obtenu le siège à la CAPD. Il faut noter que nous avons obtenu plus de voix que SUD lors du vote pour la CAPN premier degré.

Enfin, nous avons contribué à l'obtention d'un siège en Comité Technique Académique (CTA) et obtenu un siège en CTSD ; ces deux sièges ont été gagnés pour la deuxième fois consécutive.

Le syndicat s'est renforcé durant ces trois ans, notamment parmi les PLP, les PE et les certifié-es. Notre activité a pris une autre ampleur et il faut convertir cela en votes CGT encore plus nombreux.

Les élections professionnelles de 2018 définiront la représentativité des organisations syndicales, comme les précédentes. Elles sont donc très importantes car cela conditionne les moyens pour les 4 années à venir dont nous disposerons pour la mise en œuvre de notre activité.

Les voix de tous les corps et celles des non titulaires compteront.

Nous pouvons nous appuyer sur le riche bilan de nos élu-es et sur le nombre grandissant de collègues qui font appel à la CGT dans le département, pour des questions de carrière ou de défense individuelle, et enfin sur notre participation active aux luttes, comme par exemple la récente bataille des collègues de lycée en éducation prioritaire.

Nous faisons le constat en 2014 que celles et ceux qui avaient voté pour nous l'avaient fait parce qu'ils/elles connaissaient la CGT Educ'action, son activité, ses idées et ses luttes, alors que la CGT était polluée par l'affaire Le Paon. Désormais, les choses ont changé. La CGT a l'image de l'organisation qui a combattu la loi travail. En outre, objectivement, celles et ceux qui ont eu affaire à la CGT Educ'action 92 sont bien plus nombreux qu'en 2014. Cela donne de l'espoir.

Dans le second degré, il faut contribuer à présenter des listes dans tous les corps ainsi qu'aux CCP pour les non titulaires.

Nous devons conserver l'ensemble des sièges acquis en 2014 et progresser en voix partout, notamment lors du vote pour le CT. Il faut passer la barre des 10 %.

Nous devons aussi progresser en voix et en sièges chez les non titulaires et les ATSS en présentant le plus de listes

possible.

L'intégration du syndicat CGT des personnels de l'enseignement privé (SNEIP)

Le congrès national de 2014 de la CGT Educ'action a voté l'intégration du SNEIP dans les SDEN. Depuis, celui-ci a repoussé à 2019 son intégration. Nous n'avons eu aucun contact avec ce syndicat au niveau départemental durant le mandat précédent.

Sans travail commun basé sur une revendication commune (nationalisation intégrale de l'enseignement privé sous contrat) il ne pourra y avoir d'intégration réussie.

Egalité femme-homme

Sur cette question nous devons continuer sur ce qui est mis en place : parité systématique du bureau, des délégations, des élu-es. La recherche de candidatures féminines doit toujours être un préalable.

Un matériel régulier doit être transmis aux sections et aux syndiqué-es sur les questions féministes et sur les questions d'égalité au travail.

L'interpro

Poursuivre l'implication dans les UL (Malakoff, Nanterre, Gennevilliers)

Consolider notre activité dans l'UD avec dans l'optique le congrès de novembre prochain. Une camarade est pressentie pour le bureau de l'UD, c'est un signe fort de notre implication interpro.